

ASSISES CITOYENNES DE LA DETTE PUBLIQUE ET CONTRE L'AUSTERITE

SORTIR DU PIEGE DE LA DETTE !

17 mars 2012 – MEP Lille

TABLE RONDE « L'AUSTERITE ET SES CONSEQUENCES »

« Cette crise est une grave menace pour l'emploi et les conditions de vie. Elle entraîne des drames humains qui vont s'amplifier si on n'y met pas fin (exemple la Grèce où les gens crient famine !) »

INTERVENTION DE LA CGT

POURQUOI LA CGT SOUTIEN LE MOUVEMENT NATIONAL « POUR UN AUDIT CITOYEN DE LA DETTE PUBLIQUE » ?

Des personnalités, associations et organisations, dont la CGT, ont signé un appel national pour un audit citoyen de la dette publique, afin de nourrir le débat démocratique et dépasser les discours culpabilisateurs.

La CGT Finances Publiques et l'Union Locale des syndicats CGT de Lille participent activement au collectif des Assises Citoyennes de la métropole lilloise.

Pour la CGT, le citoyen doit être au cœur de la décision.

Les politiques publiques doivent avoir pour raison d'être la satisfaction de l'intérêt général, la promotion du « bien commun », et la recherche du progrès social permanent. Il s'agit de concevoir autrement l'organisation de la société, et singulièrement la place qu'y prend l'Humain, salarié, usager et citoyen. Il est indispensable que ces derniers soient pour le moins associés tant à la définition des besoins, qu'à la manière de les satisfaire, et bien sûr à l'évaluation des résultats.

L'appel « Pour un audit citoyen de la dette publique » répond tout à fait à la réappropriation publique revendiquée par la CGT.

J'EN VIENS MAINTENANT AU THEME DE CETTE DEUXIEME TABLE RONDE : L'AUSTERITE ET SES CONSEQUENCES.

Une austérité imposée au nom de la « crise »...

Il me paraît nécessaire de revenir sur la notion de « crise ».

❖ CE QUI EST AVERE, C'EST QU'IL N'Y A PAS DE CRISE DES RICHESSES CREEES!

Le PIB de la France exprimé en euros constants, est passé d'environ 1.000 milliards en 1990, à près de 2.000 milliards en 2010.

Sur la même période, la rémunération cumulée du capital est supérieure aux déficits publics.

Alors que, d'après les comptes de la nation, le pouvoir d'achat des ménages baisse entre 2007 et 2010, les dividendes versés aux actionnaires explosent et les cadeaux faits aux plus riches et aux entreprises continuent. Les actionnaires des entreprises du CAC 40 continuent à se porter comme des charmes: ils vont se voir reverser cette année plus de 37 milliards d'euros de dividendes, autant qu'en 2008, année de l'aggravation de la crise.

❖ POUR UNE PART PREPONDERANTE, LA CRISE EN COURS A POUR ORIGINE LA DEVALORISATION DU TRAVAIL.

Depuis le tournant néolibéral du début des années 80 (1983 en France), la part des salaires dans la répartition des richesses créées baisse au profit de la rémunération du capital. En France selon l'INSEE, la part des salaires a baissé de 6 points dans la répartition. Certes le salaire moyen a doublé, mais les dividendes versés ont été multipliés par 13 !

Au niveau de l'Union Européenne, la part des salaires est passée de 66% en 81-82, à 57% en 2008. Sur la même période au niveau mondial, le taux de profit, qui mesure le rapport entre le profit réalisé et le capital mobilisé pour l'activité qui a généré le profit, a quasiment doublé.

Pour la 1ère fois en 2009, la masse salariale française a diminué par rapport à l'année précédente.

Ces quelques éléments sont significatifs de la dévalorisation du travail, aggravée par la précarisation croissante des salariés... pour le seul service des intérêts du capital.

Cette dévalorisation du travail – faiblesse des salaires et baisse de la protection sociale, conjuguées à la précarisation du salariat – a forcément eu pour conséquence une chute significative de la consommation, et donc de l'activité économique. La « réponse » néolibérale au soutien de l'activité économique n'est pas passée par la revalorisation du travail, et donc la diminution de la part attribuée au capital dans la répartition des richesses, loin s'en faut ! Aux Etats-Unis, G.W BUSH a pris la décision politique de relancer l'activité économique par l'incitation à l'endettement des ménages. C'est ainsi qu'au nom de son orientation du « Tous propriétaires », les prêts hypothécaires « subprimes » ont été attribués massivement aux ménages américains à faibles revenus, sans aucun respect de règles prudentielles quant à la solvabilité des emprunteurs (aux USA, 200.000 saisies immobilières durant le 1^{er} trimestre 2006, plus d'un million au cours de l'année 2011)...

Je ne développerai pas sur la titrisation, « l'innovation financière », dans un contexte de globalisation financière et de dérégulation via les marchés de « gré à gré », dans l'opacité la plus totale. Ce qui est clair, c'est que cette crise financière a elle-même généré une crise boursière et bancaire toujours en cours. La crise des liquidités réduit et renchérit l'accès au crédit des ménages, des entreprises (en particulier les PME), mais aussi des collectivités locales et territoriales, et encore des états. C'est le serpent néolibéral qui se mord la queue : réduction des investissements publics et privés, réduction de la consommation, réduction de l'activité économique, état de quasi récession économique...

Voilà en quoi, pour la CGT, cette crise du système capitaliste trouve son origine pour une part prépondérante dans la dévalorisation du travail.

Ces précisions faites sur la « crise », j'en arrive maintenant à la question de la dette.

La dette française fin 2010, exprimée en milliards d'euros est la suivante :

Dettes des entreprises	6.000	69,0%
Dettes des ménages	1.000	11,5%
Dettes publiques	1.700	19,5%

Ces chiffres resituent la part de la dette publique par rapport au total de la dette française...

❖ LA DETTE PUBLIQUE, C'EST QUOI ?

La dette publique est constituée de l'ensemble des emprunts contractés par l'Etat, les collectivités locales et territoriales (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, départements, régions), et les organismes de Sécurité sociale.

❖ POURQUOI Y A-T-IL UNE DETTE PUBLIQUE ?

Il ne faut pas confondre dette et déficit.

Le déficit est un solde annuel négatif entre des ressources et des dépenses, les ressources étant inférieures aux dépenses. Pour combler ce déficit et payer toutes les dépenses prévues, l'État doit emprunter et donc s'endetter.

Jusqu'en 2006-2007, même si les dépenses publiques restent supérieures aux recettes publiques, l'écart tend à se réduire (en 2007, les recettes publiques étaient de l'ordre de 50% du PIB, les dépenses publiques 52%).

A partir de 2008, dans un contexte de récession économique précipitée par la crise financière, l'aide publique massive aux banques et aux entreprises augmente très fortement les dépenses publiques. Sur la même période, la fiscalité de plus en plus favorable aux revenus du capital, et assise sur l'imposition indirecte (exemple: la TVA), engendre moins de recettes. Les cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches ont fait chuter les recettes fiscales (en 2010, les recettes publiques étaient toujours de l'ordre de 50% du PIB, les dépenses publiques 57%).

Le déficit augmente alors d'année en année. Pour combler ces déficits annuels, l'Etat doit emprunter et donc s'endetter.

LA DETTE PUBLIQUE RESULTE D'ABORD DE LA CHUTE DES RECETTES: les recettes fiscales sont passées de 22,5% du PIB en 1982 à 15,1% en 2009, soit une diminution correspondant à 7,4% du PIB en un peu plus de 25 ans.

❖ LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE

LA DETTE DE LA FRANCE A DOUBLE DEPUIS 10 ANS.

A peine supérieure à 20% du PIB en 1978, actuellement elle dépasse 80%.

Elle continue de croître, accaparant chaque année plus de richesses: les seuls intérêts de la dette publique en 2011 sont de l'ordre de 54 milliards, soit 2,7% du PIB.

Pour la 1ère fois, le service de la dette en 2012 (remboursement de capital + intérêts) devrait être le 1er poste de dépense du budget de l'Etat.

L'endettement n'est pas nécessairement « mauvais » en soi. Un État peut utiliser l'emprunt pour investir et donc créer des richesses futures, générer des activités nouvelles. Pour un État, les investissements (infrastructures, éducation, recherche, etc.) favorisent la croissance, donc les revenus futurs des ménages et des entreprises, et donc les rentrées fiscales.

Si l'endettement sert à financer des dépenses d'investissement, on peut dire qu'il génère de l'activité nouvelle. Cette activité nouvelle procure de nouvelles recettes (impôts, taxes, cotisations sociales) qui permettent de rembourser la dette.

Mais la situation actuelle est toute autre !

Depuis maintenant de trop nombreuses années, la dette sert à financer des réductions de recettes favorables aux entreprises et aux plus riches (suppressions / réductions / exonérations d'impôts, de taxes, de cotisations sociales), qui alimentent l'épargne des plus riches (vers les placements financiers spéculatifs) et pas l'activité économique.

Et les plus riches deviennent encore plus riches du fait des revenus de leur épargne et des politiques fiscales qui leur sont favorables ! Politiques fiscales qui sont elles-mêmes financées par les ménages les plus modestes, et par le recours à plus d'endettement public encore. C'est cet endettement qui alimente le cercle vicieux du toujours plus d'endettement !

Un endettement public inefficace économiquement, et injuste socialement !

Cette forme d'endettement est illégitime !

Il n'en reste pas moins que nous avons donc une dette publique conséquente, même si elle est illégitime. Nous ne pouvons pas faire comme si elle n'existait pas.

LA REPONSE IMPOSEE : LES PLANS D'AUSTERITE

Comme je le disais au début de mon propos, nous sommes abreuvés de discours culpabilisateurs : « *la protection sociale coûte trop cher, les trois fonctions publiques sont dispendieuses, nous dépensons trop, nous mettons gravement en péril l'avenir de nos enfants et de nos petits enfants en leur laissant en héritage une dette monstrueuse, etc* ». Et donc il faut équilibrer les comptes publics en fixant un plafond de dépenses, mais avec un « minimum d'effort en recettes » !

Présenter un budget en équilibre, ne pas recourir à l'emprunt, ça ne veut rien dire en soi !

Par exemple le budget de l'état espagnol était excédentaire avant la crise. Mais cet excédent n'était pas assis sur une économie équilibrée. La crise espagnole met en évidence la fragilité d'un assainissement budgétaire fondé sur une approche purement comptable.

Il en est de même pour le recours à l'emprunt. Pour un particulier, demander un crédit signifie qu'à un instant donné il prend une décision qui dépasse ses moyens existants. Si un individu emprunte de l'argent pour aller au casino, on peut légitimement s'interroger sur le bien-fondé de cette décision. Mais le jugement sera différent si cet individu envisage d'acheter un logement. On dit alors qu'il s'agit là d'un investissement qui nécessite parfois des sacrifices immédiats. Mais à terme, ça deviendra rentable car cela permettra d'économiser le loyer, voire améliorer le confort de la famille.

Sur le fond, la même problématique s'applique au budget de l'État. Sauf qu'ici le choix devient collectif, et nécessite des débats démocratiques. Il faut décider collectivement ce qui est utile et ce qui ne l'est pas, ce qu'on entend par investissement, etc. Il faut aussi définir comment on finance les investissements: par l'emprunt, par la fiscalité, etc. Tout cela n'est pas neutre.

Par exemple, au mépris de l'opinion publique le gouvernement Sarkozy-Fillon a fait le choix de réduire les moyens de l'Éducation nationale, ce qui va à l'encontre de l'exigence du développement des capacités humaines, de l'amélioration de la qualification de la main d'œuvre. En revanche, il a décidé de réduire l'impôt sur les riches. **Ces choix sont inadmissibles du point de vue économique et social !**

Pacte « Euro plus », « mécanisme européen de stabilité », « règle d'or des finances publiques » : autant de décisions politiques déclinées sous l'appellation « Mesures du plan de retour à l'équilibre des finances publiques ».

Le gouvernement a annoncé successivement 2 plans d'austérité, le 1^{er} le 24 août 2011, le second le 07 novembre suivant. Les mesures de ces plans de rigueur seront supportées à plus de 80% par les ménages, et donc pour l'essentiel par les salariés, qu'ils soient actifs, retraités ou privés d'emploi.

Il me reste juste le temps de vous en donner un bref aperçu.

➤ **FISCALITE:**

- Hausse du taux réduit de la TVA de 5,5 à 7% (1,8 milliards) : la TVA représente 16,6% de la consommation des ménages les plus modestes, pour seulement 8% pour les plus aisés, et presque rien pour les plus fortunés.
- Augmentation des impôts (1,7 milliards) : avec 2,2% d'inflation pour 2011 non pris en compte dans le barème de calcul, la hausse est évaluée à 5%, payable fin 2012 après les élections...
- Impôt sur les sociétés (I.S) des grandes entreprises (1,1 milliards) : contrairement aux mesures supportées par les ménages, c'est une contribution temporaire pour 2012 et 2013. Ces 1,1 milliards sont très loin des 172 milliards d'aides accordées essentiellement aux grandes entreprises, qui payent en moyenne 8% d'I.S, contre 30% pour les petites entreprises.

➤ **Retraite (100 millions):**

67 ans pour une retraite à taux plein. Dès 2012 le salarié né en 1952 partira à 60 ans et 9 mois, au lieu des 60 ans et 8 mois imposés par la réforme de 2010 refusée par 70% de la population. C'est une triple peine pour les salariés : recul de l'âge légal, augmentation de la durée de cotisation, baisse du niveau des pensions !

➤ **Baisse des aides sociales (500 millions):**

La revalorisation des prestations familiales est plafonnée à 1%. Cette mesure concerne :

- 4,7 millions de foyers pour les prestations sociales, alors qu'elles ont permis à la France d'avoir l'un des plus forts taux de natalité d'Europe, ce qui est un atout pour l'avenir
- 3 millions de foyers pour l'allocation de rentrée scolaire, remettant en cause l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation
- 6 millions de foyers pour l'aide au logement, dans un contexte d'explosion du prix des loyers.

➤ **Réduction des dépenses de Sécurité Sociale (700 millions) :**

Cette mesure renforce les inégalités d'accès aux soins. Le reste à charge des patients sans complémentaire santé s'élève aujourd'hui à 45%. 29% de la population et 34% des étudiants renoncent à des soins pour raison financière. S'y ajoutent la taxation des mutuelles, de nouveaux déremboursements de médicaments, l'attaque sur les indemnités journalières pour maladie.

DANS LE MEME TEMPS :

- le groupe Sanofi-Aventis affiche 9,2 milliards de bénéfices pour 30 milliards de chiffre d'affaires, bénéficie de la niche fiscale du crédit-impôt recherche pour 100 millions d'euros, vient de boucler un plan de 4.000 suppressions d'emplois, et annonce 1.800 suppressions supplémentaires pour 2012, dont 800 dans la recherche. Les dividendes versés aux actionnaires passeront de 34 à 50%.
- selon un rapport d'information parlementaire, la fraude sociale relevant des entreprises est pointée à 16 milliards, mais Mr SARKOZY désigne les salariés en général comme des fraudeurs potentiels. En 2010, 63% des contrôles effectués par les URSSAF ont débouché sur des redressements à la charge des entreprises.
- Les accidents du travail et maladies professionnelles non déclarés par les employeurs coûtent 1 milliard à l'assurance maladie. L'actualité de ces derniers jours révèle les pratiques scandaleuses du groupe MICHELIN en la matière.
- Le travail non déclaré représenterait 9 à 15 milliards.
- La fraude fiscale est estimée à 50 milliards par an.

S'AJOUTENT ENCORE AUX PLANS D'AUSTERITE :

- **La TVA dite sociale.** Pour la CGT, cette mesure est une arnaque, une mesure anti-sociale. L'augmentation de la TVA aura un effet négatif sur le pouvoir d'achat de toute la population. De plus, la TVA, dont l'impact est plus fort pour les bas revenus que pour les hauts revenus, est particulièrement inégalitaire. Cela va aussi réduire la croissance et amplifier la crise. L'instauration de cette TVA anti-sociale ne vise qu'à répondre à une préconisation patronale de transférer 80% de cotisations sociales sur le contribuable et le consommateur. Elle va générer une baisse de la masse salariale de 46 milliards que le consommateur paiera !
- **Le projet dit d' « accord emploi/compétitivité ».** S'appuyant sur le contexte de dégradation de la situation de l'emploi, l'objectif est de «jouer» sur le temps de travail et les salaires dans l'entreprise au prétexte de «préserver» les emplois. Actuellement, des accords de ce type peuvent être conclus entre patronat et

syndicats, mais avec l'autorisation expresse des salariés. Pour le Medef, il s'agit de saisir l'opportunité de la crise actuelle afin d'obtenir un accord interprofessionnel pour imposer plus de flexibilité du temps de travail et des salaires !

BREF, COMME COMMENTE PAR BERNARD THIBAUT LE 07 NOVEMBRE DERNIER : **"NOUVEAU PLAN DE RIGUEUR, NOUVELLES MESURES D'AUSTERITE, C'EST PLUS D'INJUSTICE SOCIALE ET C'EST SURTOUT NOUS ENTRAINER DANS UNE RECESSION ECONOMIQUE A COUP SUR"**.

Et j'en arrive à la conclusion de mon propos.

En Europe, plongée dans la pire des situations avec 23 millions de chômeurs, particulièrement les jeunes, l'unique réponse des dirigeants politiques est l'austérité: pression sur les salaires, réduction des services publics, de la protection sociale, des pensions, durcissement des conditions de travail et de vie.

En France, les plans pour réduire le déficit sont injustes, inéquitables et inacceptables. Ils pénalisent une fois de plus les salariés, contrairement aux annonces médiatiques du gouvernement sur la contribution des plus fortunés.

Il n'y a pas de crise des richesses créées! Le PIB de la France exprimé en euros constants, est passé d'environ 1.000 milliards en 1990, à près de 2.000 milliards en 2010. Sur la même période, la rémunération cumulée du capital est supérieure aux déficits publics.

IL FAUT AGIR POUR REFUSER L'AUSTERITE ET GAGNER UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES ! LA MOBILISATION POUR D'AUTRES CHOIX EST UNE NECESSITE !

Après des décennies de creusement des inégalités, la répartition des richesses doit désormais privilégier les revenus des salariés, des retraités, les minima sociaux et la protection sociale. Elle doit être réorientée vers l'efficacité économique et sociale.

La première des insécurités est bien sociale. Elle est aussi la conséquence de choix politiques.

Face à la mainmise des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie et sur les choix de société, il faut combattre la spéculation, mettre en place des dispositifs pour financer des activités créatrices d'emploi, investir dans une véritable politique industrielle, et développer les services publics prenant en compte l'impératif de développement humain durable.

Face aux pouvoirs des actionnaires devenus exorbitants, il faut donner plus de droits d'intervention aux salariés dans les entreprises et au-delà.

A tous les niveaux, entreprises grandes ou petites, territoires, filières d'activité, Etat et collectivités ... la démocratie sociale doit être une priorité.

Le changement de politique pour conquérir la justice sociale, aider au « vivre ensemble », devient incontournable.

Voilà pourquoi depuis septembre 2011 la CGT porte un ensemble cohérent de 10 EXIGENCES POUR SORTIR DE LA CRISE

- 1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux**
- 2. Contrôler les aides publiques aux entreprises**
- 3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements**
- 4. Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires**
- 5. Stopper les suppressions d'emplois**
- 6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics**
- 7. Réformer la fiscalité en profondeur**
- 8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits**
- 9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux**
- 10 Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique**

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie MASSE,
Commission Exécutive de l'UD CGT du Nord
Espace revendicatif